NOS CHIFFRES CLÉS

259 Stagiaires en formation

Professionnels d'accompagnements : enseignants et médico-sociaux **50**

150 Entreprises partenaires

Filières professionnelles **5**

2e Opérateur français de la réadaptation professionnelle

Taux moyen d'insertion **60 %**

90 % Taux moyen de réussite aux certifications (Diplômes + ACP + CACES)

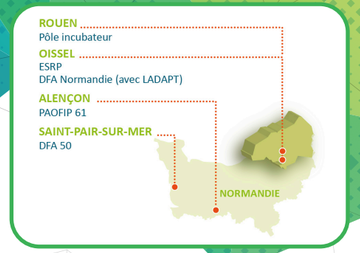

EPNAK•ESRP OISSEL

3884, route des Roches 76350 Oissel

02 35 64 70 70

contact@crp-oissel.epnak.org

www.formation.epnak.org

Services administratifs : de 8 h 00 à 17 h 30

Autoroute A13 Sortie 22 Oissel

- Gare SNCF Arrêt Oissel
- Bus 33
- Taxi-bus T55

Service de navette gratuit entre l'ESRP et la gare

www.epnak.org

EPNAK

EPNAK

NOTRE OFFRE EN NORMANDIE

Notre mission, accompagner les personnes en situation de handicap dans une logique inclusive.

L'ÉDITO

L'ESRP a fêté ses 70 ans d'expérience auprès des travailleurs handicapés en 2018. Sa mission : l'inclusion des personnes en situation de handicap. Grâce à des dispositifs de formation et d'accompagnement, en lien avec des partenaires du droit commun ou de la réadaptation professionnelle, l'ESRP est en constante réflexion pour adapter ses prestations aux besoins des publics et répondre à la mission confiée par l'État.

Individualiser les parcours, inscrire l'offre de formation dans l'évolution des métiers, répondre aux besoins des publics dans les territoires normands, collaborer avec d'autres opérateurs sont les grands axes qui guident les choix de transformation des prestations. En toile de fond : la volonté de permettre à chacun d'occuper la place de citoyen qui lui revient.

Frédéric Payet
Directeur Territorial Grand Ouest
Thierry Chemin
Directeur de Pôles

ENGAGEMENT
AUDACE
AGILITÉ

NOS PRESTATIONS

Hors-murs : Formation Accompagnée (DFA)

En partenariat avec la RÉGION NORMANDIE, le DFA accompagne les personnes en situation de handicap qui intègrent une formation qualifiante financée par la RÉGION. Un référent de parcours de proximité coordonne le parcours du stagiaire. Il est appuyé de l'équipe médico-psycho-social de l'ESRP. Ce dispositif permet aux personnes en situation de handicap de se former au plus près de chez elles tout en bénéficiant de l'accompagnement proposé au sein de l'ESRP EPNAK OISSEL.

Hors-murs : Formation Continue

Les professionnels de l'ESRP sont en mesure de produire et réaliser des actions courtes de formation pour satisfaire les commandes de structures diverses (ESAT, EA, SAIE ...) afin d'assurer la montée en compétences techniques de leurs travailleurs ou salariés. L'expertise des professionnels de l'ESRP permet également la mise en œuvre d'actions de formation à destination des professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap (Approche du handicap, méthodologie en pédagogie adaptée, approche par compétences, etc.).
Les calendriers et modalités sont définis en collaboration avec les structures demandeuses (Durées, lieux, modes, etc.)

Prépa Projet

Destinée à un public en phase d'orientation, la Prépa Projet permet, sur une durée de 3 mois, de construire un projet de parcours en vue d'une insertion professionnelle. Basée sur une approche par compétences transversales, elle est constituée de modules favorisant la capitalisation des acquis expérientiels et l'individualisation des parcours.

EPNAK

Formation en Alternance

L'ESRP met en œuvre des parcours permettant aux stagiaires d'effectuer leur formation en alternance. La durée du contrat peut varier de 10 à 21 mois, individualisable, et concerne les publics de 16-26 ans et 26 ans et plus. Prise en charge des coûts de formation par l'OPCO de l'employeur.

Formation intra-muros

L'ESRP dispense des formations diplômantes et qualifiantes des spécialités du BCP, du CAP(a) et des attestations de compétences professionnelles (ACP) :

- Métiers du bois : CAP menuisier et/ou ébéniste et ACP restaurateur de mobilier
- Métiers des travaux paysagers (CAPa Jardinier paysagiste et ACP des travaux paysagers)
- Métiers en bureaux d'études mécaniques ou bâtiment (BCP EDPI, TEB et ACP BIM)
- Métiers tertiaires (BCP AGOrA).

En amont d'un projet incluant ou non un parcours de formation professionnelle en ESRP ou dans un dispositif de formation de droit commun, la Préparatoire (3 à 6 mois) vise d'une part à valoriser les compétences des apprenants, issues de leurs expériences passées et d'autre part à développer les ressources nécessaires à la consolidation et la réalisation du projet professionnel.
L'ESRP travaille à fournir une offre de formation modularisée afin de privilégier des parcours de formation individualisés. Des titres professionnels étofferont sous peu l'offre de formation (BIM, etc.).

En cours de certification QUALIOPI.